

Motion adoptée par le C.A. du collège Les Iris
du 7 février 2022 portant sur la DHG

Les membres du conseil d'administration du collège Les Iris reconnaissent les efforts faits par la direction pour essayer de répartir les heures en tenant compte des propositions pédagogiques des enseignants. Toutefois, malgré le travail effectué, la répartition souhaitée par les personnels est impossible, à cause de la baisse de la Dotation Horaire Globale du collège ainsi qu'un taux d'Heures Supplémentaires Annuelles (HSA) trop important par rapport aux Heures Postes (HP).

Par rapport au prévisionnel de l'an dernier, la perte d'heures (-87 h) se fait majoritairement en heures postes (-77 HP, contre -10 HSA), diminution encore plus flagrante par rapport au constat de rentrée : sur les 84h prévues en moins par rapport à septembre 2021, 82,8 sont des heures postes. Cette diminution va dégrader considérablement les conditions de travail des personnels et donc la qualité de l'enseignement. Or, la situation était déjà dégradée l'an dernier par un taux d'heures postes en baisse par rapport aux HSA.

La situation devient incompréhensible lorsque des postes sont supprimés dans certaines matières (en Histoire-Géographie et en Mathématiques par exemple), mais que le BMP (Bloc de Moyens Provisoires) créé et les HSA ajoutées sont en nombre supérieur au postes perdu. De plus, certains projets ou groupes de niveaux seront impossibles à maintenir sans avoir davantage d'heures.

Au collège Les Iris, établissement classé REP et considéré comme relevant du "plan violence", les conditions de travail sont difficiles, au point qu'un nombre insuffisant d'enseignants se sont portés volontaires pour devenir professeur principal, mener des projets diversifiés d'intérêt éducatif certain pour nos élèves dans une situation sociale tendue, aggravée par la crise sanitaire. Les personnels sont déjà épuisés par la diminution des heures postes l'an dernier et la crise sanitaire. Avec un maximum d'heures supplémentaires imposées aux enseignants, la situation va se tendre davantage, au détriment de l'enseignement proposé à des élèves qui en ont bien besoin.

Ainsi nous considérons que les moyens insuffisants qui nous sont donnés ainsi que la perte des heures postes ne sont pas acceptables. Le volume global de cette DHG ne permet pas une répartition qui réponde aux besoins de l'établissement. Nous demandons une augmentation d'au moins 6 HP en plus, afin de fournir un enseignement de qualité à nos élèves de collège REP. Nous demandons davantage d'ambition pour faire réussir tous les élèves, une ambition digne du service public. Vous trouverez en pièce jointe une proposition de répartition de la DHG qui prend en compte cette ambition et les besoins de l'établissement.

Nous constatons que ces mesures s'inscrivent dans un cadre national de suppressions massive de postes, dans un pays où les inégalités scolaires sont parmi les plus élevées de l'OCDE. Nous dénonçons ces choix qui portent atteinte à la qualité du service public d'éducation et de formation.

Nous demanderons à être reçus en audience par le DASEN sur ces questions.

	besoins réels	Moyens TRM	écart	supp	csd	divers rendus	créa def	csr	bmp	Total HP	Total HSA	% Hsa
Ulis	21	21	0							21	0	-
Lettres classiques	17	15	2							15	2	11,76
Lettres modernes	129,5	138	-8,5	18						120	9,5	7,34
allemand	15	18	-3		5,5					12,5	2,5	16,67
anglais	93	90	3							90	3	3,23
espagnol	37	36	1							36	1	2,70
italien	12,5	14,4	-1,9		2,4					12	0,5	4,00
Histoire-Géo	82	84	-2	18		6			16	76	6	7,32
maths	108	102	6	18					15	99	9	8,33
techno	37,5	36	1,5							36	1,5	4,00
Sciences physiques	38	36	2							36	2	5,26
SVT	41	36	5							36	5	12,20
Ed. musicale	27	36	-9	18				6		24	3	11,11
Arts plastiques	25	14	11						11	25	0	-
EPS	102	110	-8	20					6	96	6	5,88
			0									
			0									
TOTAL	785,5	786,4	-0,9							734,5	51	6,49
									Reste	-5	18	
HP donnée par le rectorat	729,5											
HSA	69											
total HP et HSA	798,5											

